



DOSSIER D'INSCRIPTION

GROUPE SCOLAIRE 2019/2020

Ecole Elémentaire

A rendre obligatoirement sur les permanences prévues pour les inscriptions TAP
(voir bas de la page 4/4)

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

(Mardi et Vendredi durant les périodes scolaires de 15h à 16h30)

Si vous cochez cette case : vous inscrivez votre enfant aux activités pour l'année

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ans

(Mercredi après-midi durant les périodes scolaires)

(Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires sauf vacances de Noël)

Si vous cochez cette case : vous demandez que ce dossier serve également comme dossier d'inscription pour l'accueil de loisirs « classique ». Le mode de réservation pour cette structure reste inchangé : réservation souhaitée jusqu'au jeudi 17h pour une venue la semaine suivante

L'ENFANT

NOM :
PRENOM : Fille ou Garçon
Né(e) le : AGE :
Classe (année scolaire 2019/2020) :
Nombre de frères et sœurs (avec leurs âges) :

LA FAMILLE

Représentant 1: (à entourer) Mère Père Tuteur Autre :
NOM et Prénom :
Situation : (à entourer) Marié(e) Célibataire Vie Maritale Divorcé(e) Veuf (ve)
Adresse :
Portable : Tél domicile :
Mail :@.....
Profession : Tél travail :
Nom et adresse de l'employeur :

Représentant 2: (à entourer) Mère Père Tuteur Autre :
NOM et Prénom :
Situation : (à entourer) Marié(e) Célibataire Vie Maritale Divorcé(e) Veuf (ve)
Adresse (si différente du représentant 1):
Portable : Tél domicile :
Mail :@.....
Profession : Tél travail :
Nom et adresse de l'employeur :

En cas d'urgence :

Autre personne à prévenir : Téléphone :
Médecin de famille : Téléphone :

LES DOCUMENTS A FOURNIR

Pour toute inscription :

- Le présent document dûment complété
- Photocopies des pages vaccinations du carnet de santé avec vaccins obligatoires à jour : Diphtérie/Tétanos/Poliomyélite **ou** DT Polio **ou** Tétracoq
- En cas d'éventuelles contre-indications à une pratique sportive, un certificat médical mentionnant celles-ci (**le certificat médical d'aptitude à la pratique sportive n'est pas obligatoire**)

A remplir uniquement si vous avez coché en en-tête la case « accueil de loisirs 3-12 ans »

Nom de l'allocataire :

N° allocataire CAF ou MSA (obligatoire même si aucune réduction ne vous est attribuée) :

Ou autre régime :

Quotient Familial :

Documents supplémentaires à fournir :

- un justificatif CAF (n° d'allocataire) ou MSA (avec n° d'allocataire) ouvrant droits aux prestations sociales.
- pour les familles de Saint-Chély d'Apcher, un justificatif d'attribution de l'aide à la rentrée scolaire (ARS) (ou avis de non imposition pour les familles ne comptant aucun enfants de plus de 6 ans) pour bénéficier de la prise en charge supplémentaire de 1 € par repas pris à l'accueil de loisirs (cumulable avec la prise en charge de 1,50 € attribuée automatiquement à toutes les familles de la commune)
- En cas de traitement médical, joindre une ordonnance en cours de validité et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

LES RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Votre enfant a-t-il des difficultés de santé ? OUI NON

Si oui, précisez lesquelles et les précautions à prendre :

.....

.....

Votre enfant suit-il un traitement médical ? OUI NON

Si oui, précisez lequel :

.....

.....

Votre enfant a-t-il des allergies ? OUI NON

Si oui, précisez lesquelles et les conduites à tenir :

.....

.....

Avez-vous des recommandations particulières ? OUI NON

Si oui, précisez lesquelles :

.....

.....

Pour l'année scolaire 2019-2020, un PAI (projet d'accueil individualisé) sera-t-il mis en place au sein de l'école ? OUI NON

L'ORGANISATION

Les enfants participeront à 2 activités (une le mardi et l'autre le vendredi) sur chaque période de vacances à vacances. Ils aborderont ainsi, sur l'année scolaire 2019/2020, l'ensemble des 10 activités programmées (voir en page 4). 10 groupes seront constitués par âge. Chaque groupe aura une couleur repère pour son rassemblement.

Un affichage des listes des groupes d'enfants constitués et des activités programmées par période sera disponible à l'entrée de la cour des primaires le lundi 2 septembre 2019, jour de la rentrée scolaire, dans l'après-midi.

Une information concernant le programme annuel d'activités de votre enfant sera donnée sur son cahier de liaison dès les premiers jours de l'année scolaire.

LES AUTORISATIONS

(Cochez les cases correspondantes si vous donnez l'autorisation)

Je soussigné(e)
Responsable légal de l'enfant

autorise le responsable de l'accueil de loisirs à faire pratiquer en cas d'urgence, les soins médicaux nécessaires à la santé de mon enfant selon les prescriptions du médecin consulté.

autorise l'équipe d'animation à prendre des photos et vidéos et à les diffuser à des fins représentatives des activités (programmes, presse locale, site de la mairie...)

autorise mon enfant à participer à toutes les activités et aux sorties extérieures, et à emprunter les différents moyens de transports mis à disposition.

autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant en fin de journée ou de ½ journée, après l'accueil de loisirs :

NOM et Prénom : Tel :

NOM et Prénom : Tel :

NOM et Prénom : Tel :

Fait à : Le :
Signature du responsable légal :

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

LES DIFFERENTS THEMES D'ACTIVITES

- **Activités Ciné-théâtre (partenariat avec le Ciné-théâtre)**

Amener l'enfant à découvrir des films Arts et Essais jeune public sur les émotions (CP, CE1, CE2) ou sur des thématiques citoyennes (CM1, CM2) au Ciné-Théâtre. Dans le prolongement de cette découverte, les enfants aborderont les thèmes soulevés par ces films par le biais d'exercices de théâtre (notamment inspiré du théâtre forum) avec un intervenant de la structure partenaire.

- **Activités Médiathèque (partenariat avec la Médiathèque)**

Amener l'enfant à réaliser un « livre carrousel » à la manière de l'illustratrice Inkyeong Kim-Bol : technique de pliage, découpage, dessin et collage des pages d'un livre permettant à celui-ci de s'ouvrir comme un manège.

- **Activités Musicales (conduites par un Assistant d'Enseignement Artistique)**

Amener l'enfant vers des activités vocales, instrumentales, corporelles et d'écoute.

- **Activités Aquatiques (partenariat avec la piscine Atlantie)**

Pour les CP/CE1/CE2 : Amener l'enfant à découvrir les pratiques aquatiques de l'Ecole de la Natation Française, par les apprentissages du Savoir Nager, du Savoir se Sauver et du Savoir Evoluer sans crainte en milieu aquatique.

Pour les CM1/CM2 : Amener l'enfant à découvrir des pratiques aquatiques codifiées en fonction de son niveau (natation courses, waterpolo, plongeon, nage avec palmes, natation synchronisée).

- **Projet « Secourisme » (conduit par un animateur Territorial)**

Amener l'enfant, par une approche interactive et ludique, à savoir utiliser une trousse de secours, à apprendre à se protéger et à protéger les autres, à être capable d'alerter et de secourir. L'enfant sera progressivement confronté à des situations de plus en plus complexes.

- **Projet « Citoyen » (conduit par un animateur BAFA)**

Amener l'enfant à développer des activités liées à la citoyenneté. Des sujets tels que « la solidarité » et « l'éducation à l'information » seront abordés.

- **Activités de Jeux Coopératifs (conduites par un animateur BAFA)**

Amener l'enfant à développer collectivement des actions de coopérations. Des jeux de différentes formes favorisant une interaction avec l'autre dans le but d'atteindre un objectif commun seront proposés.

- **Activités Manuelles (conduites par un animateur BAFA)**

Amener l'enfant à réaliser manuellement différentes productions. Les œuvres créées seront de matériaux, formes, dimensions divers. Les techniques abordées seront également variées.

- **Projet « Découverte d'un pays Européen » (conduit par un animateur BAFA)**

Amener l'enfant à découvrir la Pologne par l'intermédiaire de différents supports : approches linguistiques, jeux de société, musiques et danses, etc.

- **Activités « Je bouge ! » (conduites par un animateur BAFA)**

Amener l'enfant à évoluer dans différentes situations de jeux impliquant des gestuelles et des déplacements variés. Des découvertes de clubs sportifs locaux seront mises en place ponctuellement.

Un affichage des listes des groupes d'enfants constitués et des activités programmées par période sera disponible à l'entrée de la cour des primaires le lundi 2 septembre 2019, jour de la rentrée scolaire, dans l'après-midi.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS COMPLETS, où les déposer ?

Des permanences sont programmées le jeudi 4 juillet, le vendredi 5 juillet et le vendredi 30 août de 16h30 à 18h00 dans le hall de l'école maternelle à côté du point de vente des tickets de cantine.

Attention ! Les dossiers sont à déposer uniquement lors de ces permanences. Les dossiers non complets (absence des photocopies des vaccinations) ne seront pas acceptés.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, à qui m'adresser ?

Coordinateur TAP Primaire : Julien ROUSSET (06 85 50 92 48 ou alshstchely@live.fr)